

Affiché au  
GRAND CAHORS le :  
Délibération n° 25  
20 JUIL. 2020



AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-25\_02\_07\_2020-DE  
Regu le 07/07/2020

Séance du 2 juillet 2020 à 19 heures

Le deux juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Fontanes, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (61)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal), Mme WARTEL Catherine (Arcambal), M. NICOLAON Patrick (Bellefond – La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefond – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors), M. MARX Jean-Luc (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors), M. PACAUD Denis (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), Mme DE MEIXMORON Françoise (Cahors), Mme BOUGEARD Elsa (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. VAZ Victor (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VALADE Anne-Rose (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), Mme VOLFF Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq-Lapopie suppléant), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. BORIES Olivier (St Géry – Vers), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille), M. EYROLLES Jean-Louis (Tour-de-Faure suppléant), M. LAVAUUR Pascal (Trespoux-Rassiels), Mme MAZEYRIE Christelle (Trespoux-Rassiels).

---

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (13)

Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. VACANDARE Johann (Cahors – procuration donnée à M. TESTA), Mme BOUIX Catherine (Cahors en retard arrivée à 20h15), M. DUCHESNE François (Cahors – procuration donnée à M. NICOLAON Patrick), M. TREIL Jean (Douelle), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FERNANDEZ Pierre (Saint Médard), M. TEYSSEDRE Patrick (Tour de Faure).

Procurations : 3

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-25\_02\_07\_2020-DE  
Regu le 07/07/2020

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction des Finances

Objet : Affectation du résultat 2019 - Budget annexe Immobilier d'entreprises

A été adopté à l'unanimité

3 abstentions : M. NICOLAON Patrick, Mme DALBERA Marie et M. DUCHESNE Patrick par  
procuration

Délibération n° 25

Affiché au  
GRAND CAHORS le :

20 JUIL. 2020



AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-25\_02\_07\_2020-DE  
Reçu le 07/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 2 juillet 2020**  
**Rapporteur : Daniel JARRY**

Direction des Finances

**OBJET : Affectation du résultat 2019 - Budget annexe Immobilier d'entreprises**

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le Compte Administratif 2019,  
Considérant les résultats du Compte Administratif 2019 synthétisés dans le tableau ci-dessous :

BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	CA 2019				
	Recettes	Dépenses	Resultat de l'exercice	Resultat antérieur reporté	Résultat de clôture
Section de fonctionnement	56 270,03	56 270,03	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement	28 709,50	25 340,52	3 368,98	56 909,96	60 278,94
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>84 979,53</b>	<b>81 610,55</b>	<b>3 368,98</b>	<b>56 909,96</b>	<b>60 278,94</b>
RESTES A REALISER	17 323,00	34 416,74	-17 093,74		-17 093,74
TOTAL INVESTISSEMENT	46 032,50	59 757,26	-13 724,76	56 909,96	43 185,20
TOTAL fonctionnement et investissement	102 302,53	116 027,29	-13 724,76	56 909,96	43 185,20

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- De reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 60 278,94 € au compte 001 en recettes du budget annexe Immobilier de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve les propositions ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

